

La Fête du Cinéma



TON COLORIAGE
GÉANT
A L'INTÉRIEUR !

DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT

L'ACLEEA FAIT SON CINÉMA !

CENTRE DE LOISIRS 3/12 ANS . MINI-CAMPS 6/12 ANS

TIERS LIEU 12/17 ANS . SÉJOUR EN CAMARGUE DÈS 13 ANS

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES à compter du :

28 AVRIL à 13h30 pour les indrais

19 MAI à 13h30 pour les hors-commune

Aucune inscription ne sera prise par téléphone

Informations diverses

avant / pendant / après
les séjours, sur www.acleea.fr

TARIFS EN EUROS POUR LES INDRAIS	JOURNÉE ALSH		1/2 JOURNÉE ALSH		MINI-CAMPS 6 CP/12 ANS		SÉJOURS + 13 ANS
	CAFLA	NONCAF	CAFLA	NONCAF	CAFLA	NONCAF	TRC
	3,31	7,31	2,65	4,65	54,60	79,60	134,49
	4,26	8,26	3,41	5,41	59,71	84,71	184,09
	5,56	9,56	4,45	6,45	64,72	89,72	236,22
	6,58	10,58	5,26	7,26	69,77	94,77	285,82
	8,03	12,03	6,42	8,42	77,97	102,97	350,09
	9,27	13,27	7,42	9,42	82,86	107,86	405,82
	10,50	14,50	8,40	10,40	89,37	114,37	465,31
	11,74	15,74	9,39	11,39	95,78	120,78	524,80
	12,92	16,92	10,34	12,34	102,19	127,19	584,34

TARIFS EN EUROS POUR LES HORS-COMMUNE	JOURNÉE ALSH		1/2 JOURNÉE ALSH		MINI-CAMPS 6 CP/12 ANS		SÉJOURS + 13 ANS
	CAFLA	NONCAF	CAFLA	NONCAF	CAFLA	NONCAF	TRC
	4,96	8,96	3,97	5,97	81,90	106,90	201,73
	6,40	10,40	5,12	7,12	89,57	114,57	276,14
	8,34	12,34	6,67	8,67	97,08	122,08	354,33
	9,87	13,87	7,89	9,89	104,65	129,65	428,73
	12,05	16,05	9,64	11,64	116,95	141,95	525,13
	13,91	17,91	11,13	13,13	124,29	149,29	608,73
	15,75	19,75	12,60	14,60	134,06	159,06	697,96
	17,61	21,61	14,09	16,09	143,67	168,67	787,20
	19,38	23,38	15,50	17,50	153,28	178,28	876,50

+ ADHESION
ACLEEA 4 euros
TIERS LIEU 27,50 euros

BUREAU OUVERTS MARDI,
MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 13H30 à 18H



POUR LES KIDS

L'accueil de loisirs à la journée

« L'accueil de loisirs fonctionne tout l'été
pour les enfants de 3 à 12 ans »

En journée ou demi-journée, détente et action sont au programme : de multiples activités culturelles, sportives et de création sont proposées tout l'été.

Des groupes de référence sont constitués en fonction de l'âge des enfants, qui peuvent ainsi profiter d'un accueil adapté à leurs goûts et capacités.

Pour profiter de l'été au maximum, jeux, fêtes et cabanes au jardin, ainsi que des sorties chaque semaine.

Les enfants sont encadrés par une équipe d'animation qualifiée, qui organise la vie quotidienne et les activités dans le cadre du projet éducatif de l'association.

6/9 ANS

Mini-camps

D'une durée de 5 jours (départ le lundi matin sauf jour férié et retour le vendredi en fin d'après-midi), les mini-camps sont proposés cette année à deux groupes d'âge : 6/9 ans (6 ans ayant déjà effectué le CP), et 10/12 ans.

Ils seront basés au camping «Les pinèdes de la Caillauderie» à St Jean de Monts, camping convivial qui dispose d'un espace spécialement dédié aux groupes.

Ce camping est également doté d'une piscine et d'une aire de jeux.

16 places sont disponibles pour les 6/9 ans et 20 places pour les 10/12 ans.

Une directrice veillera au bon déroulement de ces séjours. Elle sera accompagnée de 2 animateurs diplômés ou en cours de formation pour chacun des groupes, dont un surveillant de baignade.

Sur place, les 2 groupes d'âge disposeront de leurs propres espaces. Les activités sont également programmées séparément en fonction de la tranche d'âge.

12/17 ANS

Tiers Lieu

Tout l'été, nous vous proposerons des activités diverses et variées et au moins une activité sportive par jour. Vous pourrez également venir au Tiers Lieu pour vous retrouver tout simplement entre copains, écouter de la musique, lire une BD, faire un billard ou un baby foot. Si vous avez un projet en particulier (court métrage, tourné de foot, stage ou autre), venez rapidement nous en faire part, pour que nous puissions l'organiser avec vous et que nous établissions un programme d'activités qui corresponde à vos envies.

Nous pouvons donc venir quand vous voulez, pour la durée que vous voulez, pour pratiquer une activité ou non, nous serons là pour vous permettre de passer des vacances épanouissantes.

Le tarif de chaque activité dépend de votre adhésion ou non au Tiers Lieu. Si vous habitez sur la commune d'Indre, nous pouvons vous raccompagner sur demande écrite de vos parents, le soir si vous êtes inscrits à une activité.

Du mercredi 06 juillet
au vendredi 26 août 2015
De 14h à 17h30
De 20h à 23h
(ou plus selon veillées)



DU 18 AU 22 JUILLET
INSPECTEUR GADGET

Oh là qui va là ? C'est en caravelle que le célèbre Inspecteur Gadget se déplace cette semaine. Relevés d'indices, prise d'empreintes, décodage de messages secrets pour mener à bien cette enquête. Du suspense et de l'imagination en perspective pour toute la semaine !

- Ateliers « gadget à gogo »
- Atelier vidéo
- Caravelle avec St-Hilaire Nautisme
- Veillées
- Baignade

ATTENTION DOCUMENTS EXIGES :
- Attestation de réussite au test préalable à la pratique des activités nautiques et aquatiques
- Autorisation parentale pour la pratique des activités nautiques (document fourni à l'inscription)
- Attestation des parents rédigée par écrit reconnaissant que son enfant est apte à s'immerger et nager au moins 25 mètres.

DU 25 AU 29 JUILLET
JIMMY NEUTRON

Toi qui a le cerveau en éruption, prépare-toi à vivre une semaine de rêve ! Pourquoi à midi l'ombre rétrécit, pourquoi le savon lave-t-il, comment faire un nœud dans un œuf ? Peut-on fabriquer une surface qui met l'eau en boule ou créer des pierres de lait ? Telles sont le genre de questions auxquelles il faudra répondre...

- Expériences scientifiques
- Atelier scientifique avec « Les petits débrouillards »
- Journée à Atlantic toboggan
- Veillées
- Baignade

ATTENTION DOCUMENTS EXIGES :
- Attestation de réussite au test préalable à la pratique des activités nautiques et aquatiques
- Autorisation parentale pour la pratique des activités nautiques (document fourni à l'inscription)
- Attestation des parents rédigée par écrit reconnaissant que son enfant est apte à s'immerger et nager au moins 25 mètres.

DÈS 13 ANS

Séjour

Entre culture, tradition et pleine nature. Au gré d'une balade parmi ces rues fréquentées par Van Gogh et Picasso, vous tomberez sous le charme de ses vestiges de l'antiquité, et tout particulièrement de ses arènes, mais aussi de superbes bâtiments romains. Bienvenue à Arles. Ville gaie et colorée dont les vestiges romains témoignent encore des splendeurs passées.

Au cœur de la Provence Rhodanienne, fière de ses traditions et de son art de vivre. C'est cette magnifique région que vous allez découvrir durant 10 jours.

Nous camperons au camping d'Arlesienne possédant une piscine chauffée. Situé à Arles même c'est un excellent point de départ pour partir à la découverte du parc régional de la Camargue, un espace naturel unique caractéristique du delta du Rhône, de la Provence et des côtes sauvages.

A cheval et en remorque tractée, vous allez pouvoir observer les oiseaux et côtoyer les taureaux dans leurs propres univers ; en 4x4, découvrir des manades / élevages de taureau uniquement pour les courses camarguaises.

Tradition respectueuse de cet animal emblématique qui se déroule dans des arènes ou « razeux » les affrontent afin de tenter de prendre la cocarde attachée entre les cornes par une ficelle.

Les taureaux vedettes ne courent que 7 fois par an. Vous passerez une journée au « Festival d'Avignon » sachant que c'est l'une des plus importantes manifestations de théâtre et de spectacle vivant en France.

Vous visiterez la ville d'Arles et découvrirez ses monuments et son histoire.

Tout cela sans oublier de goûter aux joies des activités nautiques et plus particulièrement aux sensations fortes de la bouée tractée sur la plage du Grau du Roi.

Baignade, soleil, découverte et aventure garantie...

CONDITIONS D'ACCUEIL DES ADHÉRENTS

L'ACLEEA propose tout au long de l'année des loisirs aux enfants et aux jeunes âgés de 3 à 25 ans. Nous organisons donc des activités éducatives qui correspondent aux spécificités de chaque tranche d'âges et respectent les différents rythmes de vie des enfants. Ces activités sont agréées par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et sont encadrées par des animateurs et directeurs diplômés ou en cours de formation.

1. Conditions de participation

La participation à une ou plusieurs activités de l'ACLEEA comporte l'application totale des conditions écrites ci-dessous.

1.1 L'inscription

Tout participant doit être membre de l'ACLEEA. L'adhésion, à caractère familial, permet à tous les membres d'une famille de pouvoir s'inscrire à une ou plusieurs activités de l'ACLEEA, quel que soit le lieu de déroulement de l'activité. Sa durée de validité est fixée pour une année pleine, de janvier à décembre inclus. Le prix de cette adhésion n'est en aucun cas, inclus dans le montant des participations financières aux activités. Cette adhésion permet à son titulaire de se présenter aux élections du conseil d'administration (collège parents).

DU 8 AU 12 AOÛT
TOM SAWYER

Les grandes vacances, c'est la liberté ! Accompagné de ta bande de copains, construit une cabane, observe la nature, fabrique des cerfs volant et initie toi à l'équitation.

- 2 séances animation à cheval
- Animations en forêt
- Création de cerfs volant
- Veillées
- Baignade

ATTENTION DOCUMENTS EXIGES :
Certificat médical d'aptitude à l'Equitation

DU 16 AU 19 AOÛT
RATATOUILLE

Tu es, comme rémy, un as de la cuisine. Toute une semaine en perspective pour régaler tes copains, t'initier à la pêche, apprendre à faire du pain, sans oublier bien sûr de profiter du grand air, des jeux de plage et de la baignade.

- Ateliers cuisine
- Journée « Mie farine »
- Pêche à pied
- Journée à Atlantic toboggan
- Veillées
- Baignade



DU 22 AU 26 AOÛT
PIRATES DES CARAIBES

Mets-toi dans la peau d'un vrai pirate ! Confectionne des costumes et des accessoires, participe à des ateliers de nœuds marins et à une chasse au trésor, sans oublier le plus important : apprendre à naviguer en Optimist

- Chasse au trésor sur toute la semaine
- Ateliers de création
- 2 séances d'Optimist avec St Hilaire Nautisme
- Veillées
- Baignade

ATTENTION DOCUMENTS EXIGES :
- Attestation de réussite au test préalable à la pratique des activités nautiques et aquatiques
- Autorisation parentale pour la pratique des activités nautiques (document fourni à l'inscription)
- Attestation des parents rédigée par écrit reconnaissant que son enfant est apte à s'immerger et nager au moins 25 mètres.

10/12 ANS

DU 11 AU 15 JUILLET
RETOUR VERS LE FUTUR

Nom de zeus ! Embarque avec Marty Mc Fly pour un voyage à travers le temps. Avec un char à voile en guise de De Lorean, passe de 2016 au 20ème siècle, mais n'oublie pas de revenir !

- 2 après-midi Char à voile
- Grand jeu spatio temporel
- Laser Tag à Explora parc
- Soirée années 80
- Veillées
- Baignade

DU 18 AU 22 JUILLET
ARTHUR ET LES MINIMOYS

Parcours l'étendue des sept terres à la recherche du trésor du grand-père Archibald. Pour cela, tu devras apprendre à préserver l'environnement, à créer un système d'irrigation, à photographier ou filmer l'infiniment petit.

- Visite d'un parc ostréicole
- Skate avec la Skaka skate school
- Atelier photo
- Ateliers autour de l'environnement
- Archery tag
- Veillées
- Baignade

DU 25 AU 29 JUILLET
JURASSIC PARK

Mets-toi à la place d'un paléontologue et découvre tout sur les dinosaures. Fabrique un volcan en éruption, participe à des jeux de la préhistoire, et surtout, entre dans le dinos park... si tu en as le courage !

- Expériences scientifiques
- Visite d'un marais salant
- Journée au Dinos park (St Hilaire de riez)
- Journée accrobranche Feeling Forest
- Veillées
- Baignade

DU 8 AU 12 AOÛT
HARRY POTTER

Ca y est, tu as reçu ta lettre pour rejoindre Poudlard. Vêtu de ta cape et armé de ta baguette, apprends tout sur la magie. Initie toi aussi au Tir à l'arc !

- Ateliers magie
- Initiation au tir à l'arc
- Journée à Atlantic toboggan
- Soirée fiesta sorciers
- Veillées
- Baignade

DU 16 AU 19 AOÛT
BRICE DE NICE

Tu attends la vague pour surfer mais elle tarde à venir, essaye donc la planche à voile qui te permettra de profiter quand même et d'avoir du style malgré tout. Entre deux séances, tu pourras aussi t'éclater avec les sports de plage et de la rando en forêt.

- 2 séances d'initiation à la planche à voile
- Sports de plage
- Activités en forêt
- Veillées
- Baignade

ATTENTION DOCUMENTS EXIGES :
- Attestation de réussite au test préalable à la pratique des activités nautiques et aquatiques
- Autorisation parentale pour la pratique des activités nautiques (document fourni à l'inscription)
- Attestation des parents rédigée par écrit reconnaissant que son enfant est apte à s'immerger et nager au moins 25 mètres



DU 22 AU 26 AOÛT
INDIANA JONES

Viens vivre les aventures du plus célèbre des aventuriers, et dépasse toi pour les épreuves qui te mèneront à la quête du grânc de cristal.

- 2 séances d'équitation
- Accrobranche roctume
- Epreuves sportives et de stratégie
- Veillées
- Baignade

ATTENTION DOCUMENTS EXIGES :
Certificat médical d'aptitude à l'Equitation

2.3 Avantage fiscal

Les frais engagés dans le cadre des accueils péri scolaires et des centres de loisirs pour les enfants de moins de 7 ans sont déductibles des impôts.

3. Séjours : conditions particulières

3.1 Tarifs des séjours

Ils sont susceptibles de modification en fonction des conditions économiques ou de décisions réglementaires nouvelles.

Malgré toute l'attention portée à la réalisation de cette plaquette, des erreurs d'édition peuvent se glisser. Les prix et les dates indiqués vous seront confirmés lors de votre réservation. Pour les séjours à l'étranger, une variation des taux de change des devises utilisées pourrait modifier les tarifs (arrêté 83-42 relatif à la publicité des prix des voyages et séjours). Les tarifs sont différenciés en fonction des revenus des familles. L'utilisation des prestations de l'ACLEEA est subordonnée à l'adhésion familiale.

Le calcul de votre quotient familial sera effectué à cette même occasion sur présentation d'une attestation de quotient CAF éditée au 01/01 de l'année N ou de votre dernier avis d'imposition.

2. Paiement des prestations

La tarification des activités de l'ACLEEA s'appuie, en règle générale, sur le quotient familial, ainsi que de la commune de résidence, entraînant ainsi une différenciation des prix, selon les revenus du foyer. Pour les centres de loisirs et les séjours à la semaine, cette tarification distingue aussi le fait que les usagers relèvent, ou non du régime général ou agricole de la Sécurité Sociale qui apporte une aide spécifique à l'organisateur. Le paiement doit intervenir à l'inscription. Les tarifs tiennent compte des aides des différentes collectivités : ville d'Indre, Caisse d'allocation familiales, Conseil Général, Etat. En général, les tarifs sont fixés par le C.A. pour une année, de janvier à décembre inclus. Ils peuvent être révisés en fonction des conditions économiques résultant notamment de baisse de subventions ou de décisions réglementaires nouvelles.

3.2 Séjours écourtés

En cas de renvoi d'un mineur dans sa famille, pour une cause non couverte par notre assurance voyage, les parents ou la personne responsable prendront en charge son voyage retour ainsi que les frais de déplacement et de mission de l'accompagnateur. Si le jeune est repris par sa famille ou s'il quitte le centre avant la fin du séjour pour des raisons disciplinaires décidées par la direction de l'ACLEEA aucune somme ne sera remboursée et les frais occasionnés par ce retour seront à la charge de la famille ou du responsable légal, sur la base du prix du transport collectif le moins onéreux. Dans ce dernier cas, si la famille ou le responsable légal ne sont pas en capacité de recevoir leur enfant au moment du rapatriement, l'ACLEEA prendra auprès des autorités compétentes, les consignes pour assurer le placement du jeune.

3.3 Responsabilité de l'organisateur

L'exécution des séjours proposés par l'ACLEEA suppose suivant les cas l'intervention d'organismes différents : propriétaire, gestionnaires d'établissement, prestataires d'activités, etc. Ces derniers conserveront en tout état de cause, les responsabilités propres à leur prestation ou aux termes des statuts qui régissent la législation nationale ou

les conventions internationales instituant entre autres dispositions, une limitation de responsabilités. Le programme des séjours de vacances a un caractère prévidentiel. Il pourra être modifié pour des raisons indépendantes de l'ACLEEA par exemple des défauts de financement ou un nombre insuffisant de participants.

4. Centre de Loisirs

4.1 Conditions de réservations

Chaque centre de loisirs dispose d'une capacité d'accueil déterminée. Par conséquent l'inscription d'un enfant est subordonnée à disponibilité de places. Les inscriptions et les réservations de périodes d'accueil sont assurées selon les ordres de priorités suivants :

* en 1er lieu : l'inscription des usagers qui résident à Indre dans l'ordre d'arrivée de leur demande.

* en 2nd lieu : l'inscription des usagers qui résident hors Indre dans l'ordre d'arrivée de leur demande.

En s'adressant à l'ACLEEA les familles se verront indiquer les modalités d'inscription, dates et horaires, par accueil sur place ou par correspondance.

4.2 Paiement et annulation

Chaque réservation doit être accompagnée du règlement total de jours retenus.

>Les journées non utilisées, pour des raisons médicales, ne seront remboursées que sur présentation d'un certificat médical, parvenu avant un délai maximum de 7 jours après la date du premier jour d'absence.

>Les demandes de remboursement pour des motifs autres que médicaux devront être effectuées auprès du directeur de l'ACLEEA sur présentation des pièces justificatives, dans un délai maximum de 7 jours après la date du premier jour d'absence.

Tout annulation effectuée un mois à l'avance sera remboursée intégralement.

5. Consommation de tabac, drogues et alcool

L'alcool et le tabac : dans la continuité de la réflexion, du travail mené, des actions engagées par l'ACLEEA depuis plusieurs années sur ses différents structures d'accueil et de loisirs, toute consommation de produits alcoolisés ou tabagiques n'est pas autorisée.

Drogues : la possession et la consommation sont interdites et répréhensibles par la loi.